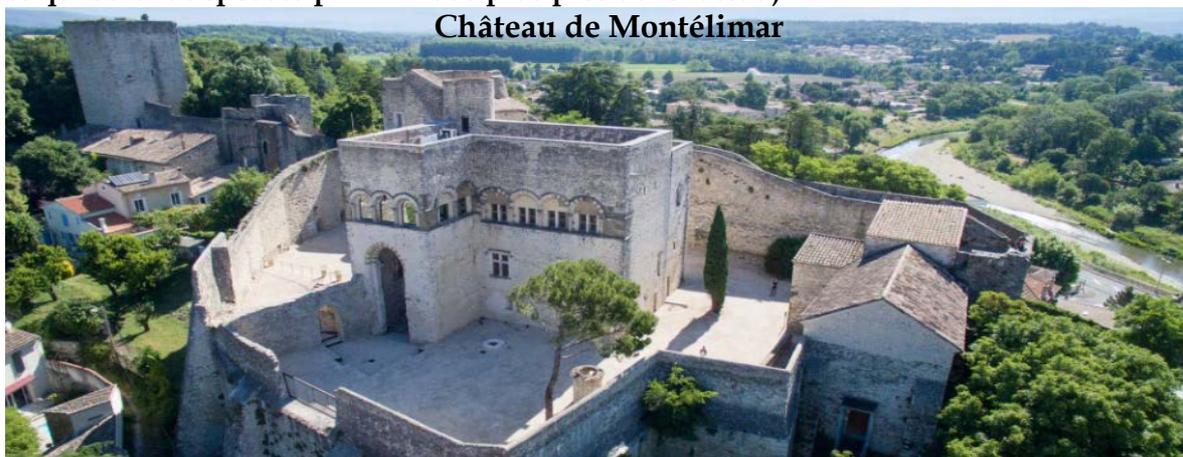


**SORTIE FIN D'ANNÉE À MONTÉLIMAR**  
**le jeudi 9 décembre 2021**  
**Fiche d'information**

Un peu d'histoire et beaucoup de gastronomie sont au menu de notre sortie de fin d'année 2021. Nous partirons de Voreppe à **7h45** pour un trajet d'environ 130 km jusqu'à Montélimar où notre groupe sera divisé en deux pour une visite guidée du Château de Montélimar (connu aussi sous le nom du Château des Adhémar). Ce palais médiéval, perché sur les hauteurs de la ville, est le témoin de la puissance de la famille des Adhémar, qui donna son nom à la ville. Admirez ce joyau d'architecture romane, ses fenêtres à arcades uniques au monde, son chemin de ronde. Durée de la visite : environ 1 heure. **Attention : il y aura une petite montée à faire depuis le centre ville pour accéder au Château (sauf pour les personnes ayant des difficultés de mobilité qui seront déposées par minibus plus près du Château)**



**Château de Montélimar**

Ensuite, nous reprendrons le car pour une visite guidée (d'environ 20 mns en deux sous-groupes) de la fabrique de Suprem'Nougat, un magasin connu pour la qualité de ses nougats, et vous pourrez faire des achats. Puis, en car à nouveau pour le village de Saint-Marcel-lès-Sauzet au restaurant du Prieuré où le propriétaire, Henri Pollina, nous proposera un très bon menu dégustation :

*Apéritif : un verre de clairette de Die avec toasts et olives noires maison*

\*\*\*

*Ravioles à la crème aux lamelles de saumon fumé maison*

\*\*\*

*Confit de canard rôti au jus de foie gras, crique de pommes de terre*

\*\*\*

*Fromage blanc à la crème ou duo de Picodon et de chèvre frais du Drôme*

\*\*\*

*Duo de desserts : délice de fruits de saison sur glace à la vanille et chouquettes au chocolat chaud*

*(servi avec une bouteille de Côtes du Rhône rouge ou blanc par table de 4 personnes, café et nougats)*

**Retour à Voreppe vers 18h30**

**Prix : 57 €/personne (ticket bus compris)**

**Modalités d'inscription, de règlement et d'annulation :**

- Inscriptions auprès de Monique Berger à l'occasion de l'AG du Club le 8 novembre, ou sur la messagerie rando, puis règlement à la permanence à l'Espace Xavier Jouvin le mardi **16/11/2021** (règlement de la totalité du prix à l'inscription, par chèque libellé au nom du CEL Voreppe. Les chèques seront encaissés la semaine de la sortie)
- Conditions d'annulation : remboursement total du prix si l'annulation est enregistrée par les responsables du Club au moins 3 jours avant la date de départ. **Une retenue de 18 € sur le remboursement sera appliquée si vous annulez votre inscription à moins de 3 jours de la date de départ.**